

Bureau Exécutif de la Ligue des Hauts De France de Triathlon Relevé de décisions

Informations

Date de la réunion	10 décembre 2021 – 15h
Lieu de la réunion	Ligue Hauts de France de Triathlon Complexe Maurice Baude Route de Bourbourg 59820 Gravelines

La Secrétaire générale de séance

L. DE JAEGHERE



Contenu

1	Participants.....	3
2	Plan de relance	4
3	Accompagnement des Clubs – Athlètes et organisateurs.....	4
4	Validation de Fiches Action	4
5	Questions diverses.....	5

1 Participants

Présents

Madame DE JAEGHERE Laurence	Secrétaire
Madame DEVAUX Emmanuelle	Trésorière
Monsieur CARDINAEL Patrice	Vice - président
Madame CARPENTIER Maïté	Secrétaire adjointe
Monsieur REVEILLON Thomas	Trésorier Adjoint

Excusé

Monsieur PARMENTIER Olivier	Vice - président
------------------------------------	------------------

Invités

2 Plan de relance

Le BE décide de rembourser intégralement la part ligue des coûts d'affiliation des clubs 2022.

Voté à l'unanimité.

Le BE de la ligue décide de commander des goodies afin d'assurer la promotion du triathlon en HDF – Buffles – stylos, etc.).

Voté à l'unanimité.

Le BE de la ligue décide de communiquer sur ses activités et clubs en insérant un encart dans le 1000 pattes (double page).

Voté à l'unanimité.

3 Accompagnement des Clubs – Athlètes et organisateurs

Le BE de la ligue décide d'accompagner les athlètes sur liste ministérielle 2021 à hauteur de 500€ et les athlètes ayant participé aux JO Tokyo 2020 à hauteur de 1000€

Voté à l'unanimité.

Le BE de la ligue décide d'accompagner les organisateurs d'épreuves d'envergure en 2021 à hauteur de 500€.

Voté à l'unanimité.

Le BE de la ligue décide d'accompagner les équipes de 1^{ère} et 2^{de} division à hauteur de 125€ par étape réalisée en 2021.

Voté à l'unanimité.

Le BE de la ligue décide d'accompagner les clubs montant en division supérieure de duathlon ou triathlon pour un montant de 250€ (à l'issue de la saison 2021).

Voté à l'unanimité.

4 Validation de Fiches Action

Le BE de la ligue valide la fiche action concernant le STAB.

Voté à l'unanimité.

Le BE de la ligue valide la fiche action Arbre de Noël.

Voté à l'unanimité.

Le BE de la ligue valide les fiches action concernant les stages jeunes de décembre 2021.

Voté à l'unanimité.

Le BE de la ligue valide les fiches actions concernant les stages adultes de janvier 2022.

Voté à l'unanimité.

Le BE de la ligue valide la fiche action concernant le séminaire des référents mixité de décembre 2021.

Voté à l'unanimité.

Le BE de la ligue valide les fiches actions de la commission arbitrage 2022 : formation, arbitrage et équipements.

Voté à l'unanimité.

Le BE de la ligue valide les fiches actions de formation : BNSSA, PSC1 et BF2.

Voté à l'unanimité.

5 Questions diverses

Le BE de la ligue désigne Thomas Réveillon pour représenter la ligue au sein de HDFTO, Thomas en sera le trésorier.

Voté à l'unanimité.

Le BE de la ligue ne valide pas la demande d'affiliation de l'OJSS (statuts non conformes pour s'affilier à la FFTRI).

Voté à l'unanimité.

Le BE de la ligue décide de reporter les stages jeunes de décembre 2021 (pandémie).

Voté à la majorité (4 pour le report – 1 vote contre).

Le BE de la ligue décide de reporter les stages adultes de janvier 2022 (pandémie).

Voté à l'unanimité.

Le BE de la ligue décide d'organiser un CA en visioconférence le 5 janvier 2022.

Voté à l'unanimité.

Le BE de la ligue décide de proposer au CA une AG le 2 février 2022, en visioconférence.

Voté à l'unanimité.

Le BE de la ligue valide la fermeture de la ligue du 24 décembre 2021 au matin au 3 janvier 2022 matin.

Voté à l'unanimité.